


Réunion d'information sur les certifications le 20 octobre 2021 à 17h30, amphi Renouard

Du 20 octobre 2021 au 20 octobre 2021



L'université propose pour l'année universitaire 2021/2022 8 certifications : **responsabilités associatives, accompagnement éducatif, communication sonore et radiophonique, sensibilisation à l'entrepreneuriat, engagement citoyen et responsabilités électives, organisation et préparation d'événements, engagement étudiant au service du patrimoine, accompagnement des étudiants en exil.**

Les dossiers d'inscription sont téléchargeables [ici pour chaque certification](#). Envoi  par [mail](#) ou dépôt à l'accueil général (bât.Accueil).

Chaque étudiant peut choisir de valoriser les **compétences acquises par son investissement dans des activités de formation universitaire** (action à caractère associatif, disciplinaire ou sportif) en **complément des unités d'enseignements** obligatoires qui composent un diplôme.

En suivant une formation optionnelle d'un volume horaire compris entre 20 et 30h, **l'étudiant peut obtenir 0,4 points maximum qui s'ajoutent à la moyenne générale du second semestre.**